

BARÈME D'HONORAIRES :

HABITATIONS

T.V.A COMPRISE AU TAUX DE 20 %

VALEUR EN EUROS	TAUX APPLICABLE TTC
< à 20 000	20 %
20 001 à 40 000	13,50 %
40 001 à 120 000	10 %
120 001 à 140 000	9 %
140 001 à 160 000	8,50 %
160 001 à 180 000	8 %
180 001 à 200 000	7,5 %
200 001 à 250 000	7 %
250 001 à 300 000	6,50 %
300 001 à 350 000	6 %
350 001 à 400 000	5,50 %
> à 400 001	5 %

- Les taux applicables ci-dessus sont calculés sur le **Montant Principal de Vente**
- Les honoraires sont à la charge de l'Acquéreur **sauf Convention exceptionnelle**

BARÈME HONORAIRES DE LOCATION

➤ **Honoraires de location :**

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 ainsi que pour les locations meublées :

- Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20% étant précisé que ce taux est susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale

HONORAIRES à la charge du LOCATAIRE :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : **6,00 € TTC /m2**
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3,00 € TTC /m2**
 - **Pour les logements ayant une surface inférieure ou égale à 120m2**
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : **4,00 € TTC /m2**
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **2,00 € TTC /m2**
 - **Pour les logements ayant une surface supérieure à 120m2**

HONORAIRES à la charge du PROPRIETAIRE :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : **6,00 € TTC /m2**
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3,00 € TTC /m2**
 - **Pour les logements ayant une surface inférieure ou égale à 120m2**
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : **4,00 € TTC /m2**
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **2,00 € TTC /m2**
 - **Pour les logements ayant une surface supérieure à 120m2**
- Frais d'entremises et de négociation : **60.00 €**

➤ **Honoraires location commerciale ou professionnelle**

1 trimestre de loyer HT + TVA à 20%

BARÈME HONORAIRES DE GESTION

➤ Honoraires de gestion :

Mandat first

- la gestion sans garantie des loyers impayés :
4.00 % H.T. soit 4.80 % TTC SUR LE QUITTANCEMENT
(locations vides ou meublées)

Mandat infinity

- la gestion sans garantie des loyers impayés :
6.00 % H.T. soit 7,20 % TTC SUR LE QUITTANCEMENT
(locations vides ou meublées)
- la gestion sans garantie des loyers impayés :
6,00 % H.T. soit 7,20 % TTC SUR LE QUITTANCEMENT
(locations professionnelles ou commerciales)

➤ Honoraires Garantie de loyer :

3.00 % HT soit 3,60 % TTC

Grille Tarifaire GESTION et LOCATION

GRILLE DE TARIFICATION				
	MANDAT FIRST		MANDAT INFINITY	
HONORAIRE DE GESTION (sur tous les encaissements)	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
LOGEMENT VIDE/MEUBLE ET LOCAUX ACCESSOIRES	4% HT		6 % HT	
Honoraires de gestion courante				
HONORAIRES DE LOCATION	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
LOCATION VIDE OU MEUBLE				
Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail pour les logements inférieure à 120 m2	6,00 € TTC /m2	6,00 € TTC /m2	6,00 € TTC /m2	6,00 € TTC /m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3,00 € TTC /m2	3,00 € TTC /m2	3,00 € TTC /m2	3,00 € TTC /m2
Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction de bail pour les logements supérieur à 120 m2	4,00 € TTC /m2	4,00 € TTC /m2	4,00 € TTC /m2	4,00 € TTC /m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2,00 € TTC /m2	2,00 € TTC /m2	2,00 € TTC /m2	2,00 € TTC /m2
Frais d'entremises	60,00 €		60,00 €	
HONORAIRES ANNEXES	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
FORFAIT VACATION (TTC)	55,00 €		55,00 €	
1. GESTION DES BAUX				
Etablissement avenant bail habitation	inclus		inclus	
Renouvellement bail d'habitation	inclus		inclus	
2. GESTION ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE				
Encaissement et règlement des loyers et provisions sur charges	inclus		inclus	
Etablissement d'un compte rendu de gérance mensuel	inclus		inclus	
Révision annuelle des loyers et régularisation des provisions sur charges	inclus		inclus	
Vérification annuelle de l'existence d'une assurance habitation et d'un contrat d'entretien chaudière	inclus		inclus	
Traitement des chèques impayés ou prélèvements rejetés	inclus		inclus	
Constitution et suivi de dossier contentieux huissier et/ou avocat	FV		inclus	
Aide à la déclaration des revenus fonciers	FV		FV	
Aide à la déclaration de TVA	FV		FV	
Arrêté de gérance, fermeture de gestion (par lot)	FV		FV	
2. GESTION TECHNIQUE				
Contrôle travaux suite gratuité de loyer (locataire)	inclus		inclus	
Etablissement devis, contrôle des travaux, participation RDV de chantier, remise en état du logement, travaux en cours de location	10 % du montant des travaux TTC		inclus	
Suivi des dossiers sinistres, déclaration, expertise	FV			
Réalisation et suivi des diagnostics immobiliers	10 % du montant du diagnostic TTC		inclus	
Assistance à la livraison des parties privatives	FV		inclus	
Représentation aux assemblées générales	FV		FV	
GESTION ET SUIVI DES CONTRATS D'ASSURANCES	1,40% TTC		1,40% TTC	
HONORAIRES GARANTIE DE LOYER IMPAYE (GLI)	2,20% TTC		2,20% TTC	

